

Politique laitière

Prix-objectif par la F.C.P. L.I.—\$11.60; frais d'exportation: 15c.; prix net visé: \$11.45.

Décret par la C.C.L.: \$11.02—reçu \$10.94; frais d'exportation: 45c.; prix net visé: \$10.57.

Augmentation des frais de transformation à l'usine: 8c.—\$11.02; frais d'exportation: 45c.; prix net visé: \$10.49.

Juillet 1975—Augmentation des frais d'exportation: \$11.02 prix de base; frais d'exportation: 90c.; prix net visé de \$10.04.

Les frais d'exportation sont de l'ordre de 90c. les 100 livres de lait. La retenue immédiate est de 65c.; le différentiel de 35c. est couvert par une marge de crédit de 40 millions de la C.C.L. Les producteurs devront rembourser capital et intérêt d'ici 1980.

C'est un prêt.

Maintenant je vais vous faire part des effets produits par les coupures des subsides selon certains pourcentages depuis le 1^{er} septembre 1975. Le taux des subsides est de \$2.66 les 100 livres à 3.5 p. 100 de matières grasses ou 76c. la livre de gras. Depuis les derniers chiffres émis par la CCL les \$2.66 les 100 livres de lait devraient devenir, après compilation des livraisons à la fin du mois de mars à \$2.26 les 100 livres de lait, qui se traduit sur une production de 516,342 livres de lait pour une perte de subsides de l'ordre de \$2,065.37 qui n'était pas prévue dans mon exploitation. En plus de cette perte le revenu du lait actuel ne défraie pas le coût pour produire ces mêmes 100 livres de lait.

Voici les chiffres qui ont été établis à la suite d'une étude non pas par les créditistes, non pas par les économistes du gouvernement qui sont payés pour défendre le gouvernement dans ses propres bêtises. Voici les chiffres de la Fédération au 1^{er} avril 1975:

1^{er} avril 1975 Coût par 100 lbs de lait—\$11.60

1^{er} avril 1975 Prix reçu (pouvoir d'achat)—\$10.04

En 1975-1976, manque à gagner pour l'exploitation laitière de ce monsieur à cause de cette différence, parce que le ministre avait promis autre chose et que cela ne s'est pas réalisé. Ce cultivateur honorable, un cultivateur produit au-delà d'un demi-million de livres de lait par an. Cela commence à être un cultivateur qui fait de l'exploitation véritable, qui a fait de l'investissement, qui a pris des risques et qui se retrouve un jour avec une perte de revenu seulement que dans cet item de \$8,054.93.

Donc, cette année je subis une perte, et si j'entrevois la prochaine année, selon le budget de la CCL et l'article du gouvernement fédéral... On me dit qu'on ne connaît pas encore la politique; on ne connaît pas la politique, mais on sait de quelle façon ils s'orientent! C'est justement pour cela que l'honorable député de Lotbinière a provoqué un débat aujourd'hui dans le but de sensibiliser le ministre davantage, parce que je ne crois pas que, dans le caucus du parti libéral... La preuve en a déjà été faite, il n'a pas été trop sensible. La sensibilité n'a pas été trop forte. Je devrais baisser ma production avec un revenu moindre. Ce qui veut dire que ma production de 516,342 livres de lait diminuerait de 15 p. 100, c'est-à-dire qu'elle diminuerait à 438,891 livres de lait, ce qui représente une perte de 77,451 livres. C'est un cultivateur qui sait compter cela, monsieur le président. Il n'a pas besoin des mathématiciens du gouvernement fédéral pour faire sa comptabilité, pour calculer ses pertes et ses revenus, pour savoir où est-ce qu'il va aller en 1976 et 1977 avec son coût de production. On n'a pas de leçon à donner à ce cultivateur. Ce cultivateur aurait des leçons à donner à l'administration du gouvernement fédéral et au gouvernement d'en face afin de leur enseigner comment administrer un pays aussi intelligemment que lui le fait sur sa ferme et avec des données aussi claires et aussi précises. Les implications de la nouvelle politique laitière...

L'Orateur suppléant (M. Clermont): A l'ordre s'il vous plaît. L'honorable ministre de l'Agriculture invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Whelan: Oui, le pays est administré intelligemment, monsieur l'Orateur, parce que le ministre de l'Agriculture qui vous parle est un agriculteur et qu'il comprend l'industrie laitière. Il n'a jamais failli à ses promesses.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, si l'honorable ministre...

L'Orateur suppléant (M. Clermont): A l'ordre. L'honorable député de Grenville-Carleton (M. Baker) invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Baker (Grenville-Carleton): A propos du même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, je constate qu'en intervenant, le ministre a perdu son droit d'intervenir encore, mais j'estime qu'il est tout à fait inacceptable qu'il tente de nous faire passer un second discours par voie de rappel au Règlement.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Clermont): A l'ordre. L'honorable député de Shefford (M. Rondeau) a la parole.

M. Rondeau: Monsieur le président, je regrette de dire que les interventions fréquentes de l'honorable ministre de l'Agriculture prouvent qu'il a été faible dans son exposé. Maintenant, il veut m'interrompre dans le but de me faire manquer du temps et m'empêcher d'en venir à la conclusion de ce que ce cultivateur a à dire et de ce qu'il pense de la politique laitière.

● (1740)

Je prierais l'honorable ministre de l'Agriculture de bien vouloir me permettre de terminer la lecture de ce document extrêmement important pour nous permettre de constater où des cultivateurs, bons administrateurs, intelligents, prospères, s'en vont avec sa politique laitière. J'en suis rendu à ce paragraphe-là, monsieur le président.

Je traiterai maintenant des conséquences de la nouvelle politique laitière 1976-1977. Je prierais l'honorable ministre d'avoir la patience d'écouter jusqu'à la fin cet exposé.

Les conséquences de la nouvelle politique laitière 1976-1977. Coût de production au premier avril 1976 pour les 100 livres de lait, \$12.02; prix de base au premier avril 1976 pour les 100 livres de lait, \$10.94, brut, \$10.94; indexation éventuelle promise, il n'a rien oublié, 40c., total, \$11.34; frais d'exportation, \$1 les 100 livres, c'est ce que les libéraux recommandent dans le mémoire qu'on a eu la chance de se procurer, un dollar, net, \$10.34; augmentation des frais de transformation en usine, 8c., prix net après ces déductions, \$10.26; augmentation des coûts de production à la ferme, eux autres aussi les cultivateurs se ressentent du coût de l'inflation et leurs coûts de production augmentent, 35c., laissant un autre prix net de \$9.91; diminution de la subvention de \$2.66 à \$2.34, 32c., laissant un autre prix de \$9.59. Perte de revenu net pour la rémunération du travail de 77,451 livres de lait à \$6 les 100 livres, total \$4,647. La différence à recevoir entre le coût de production de \$12.02 et \$9.59 net à la ferme, soit un manque à gagner de \$2.43 les 100 livres, se traduit par une perte de revenu pour cette année, \$2.43 par 438,891 livres de lait comme reste du quota pour 1976 se traduit par une perte de \$10,665.

Total de pertes jusqu'ici, si le ministre veut écouter, attendre que j'aie fini, de \$15,312. En plus des \$15,312, il y a